



75^e Fête du peuple jurassien

PARTIE OFFICIELLE

Delémont, 11 septembre 2022

Discours de Danila Sauvain-Kloetzli, Présidente du Conseil de Ville de Moutier

Mesdames et Messieurs,
Chers amis jurassiens,

De par ma fonction de Présidente du Conseil de ville, j'ai l'honneur et le grand plaisir de vous adresser ici les plus cordiaux messages des Prévôtoises et des Prévôtos. Ce salut de Moutier est rempli d'espoir mais aussi teinté d'une certaine impatience qui est, vous en conviendrez, bien légitime. Ma ville n'aurait-elle pas dû être jurassienne depuis 2021 déjà ?

Finalement, le changement d'appartenance cantonale de Moutier aura lieu le 1er janvier 2026. Cette date a été arrêtée officiellement ce qui en soi est déjà une très bonne nouvelle ! On a ainsi décidé de laisser le temps au temps pour accueillir notre commune dans les meilleures conditions possibles. Il ne fait aucun doute qu'après autant de patience la Prévôté pourra enfin savourer les fruits de son inlassable combat pour la liberté. En tout cas, la maturation aura été suffisante pour promettre une récolte exceptionnelle.

Celles et ceux qui parmi vous me connaissent savent que je place la justice, au sens noble du terme, tout en haut de mes priorités. Lorsque je suis convaincue par une cause ou un combat, je m'engage avec force et détermination. Alors que pas grand-chose ne m'y prédestinait, ces traits de mon caractère m'ont rapidement fait adhérer à l'idée que l'avenir de Moutier était tracé depuis bien longtemps. Comme chacun d'entre vous, j'ai toujours ressenti cette âme et ce cœur jurassiens battre dans ma ville.

C'est en raison de cette évidence que je me suis engagée avec beaucoup d'espoir dans la grande aventure qui nous a conduits à la magnifique journée du 28 mars 2021. Mais aussi parce que je retrouvais dans cet élan d'émancipation des principes qui me sont chers, tels que la liberté, l'empathie, la reconnaissance de chaque différence ou encore le droit à l'autodétermination. Souvenez-vous, la campagne qui a précédé cette journée (journée qui restera à jamais gravée dans la mémoire des jurassiens) a été menée tambour battant avec bonne humeur et enthousiasme. En outre, et ce fût l'une de ses principales forces, elle visait à construire un avenir et non pas à déconstruire ou dénigrer celles et ceux qui avaient un avis différent.

Son contenu et son ton ont ainsi parfaitement répondu aux aspirations de la population et calquaient tout à fait à l'idée que je me fais de la politique. Il doit y avoir débat mais il doit être respectueux, sain et constructif. Je crois que ce fut le cas à Moutier et j'en suis particulièrement heureuse.

En abordant l'avenir du mouvement, le MAJ citait Saint-Exupéry « l'avenir, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre ». Cette citation est aussi très à-propos lorsqu'on parle de la situation de Moutier, tant il est vrai qu'aujourd'hui il appartient aux autorités politiques de nous permettre un avenir au sein de la République et canton du Jura.

Pour cela, elles ne devront jamais oublier que la réussite du transfert de Moutier est une condition sine qua non à toutes autres perspectives et que cet aboutissement dépend avant tout d'une forte adhésion de la population à un projet qui est, et demeurera, politique ! Il nous reste plusieurs étapes déterminantes à franchir ensemble. Il faudra notamment faire approuver le concordat par le Parlement jurassien, le Grand Conseil bernois puis par la population des deux cantons. Je crois sincèrement que nous devrions nous inspirer des ingrédients qui ont permis à Moutier de devenir jurassienne pour franchir ces derniers obstacles sans difficulté.

Bien sûr, toutes les phases nécessaires à la réalisation du transfert de notre commune doivent être traitées avec une grande attention. L'histoire nous a en effet appris à nous méfier de Berne lors de chaque négociation. Mais je crois surtout que ce parcours doit être jalonné de messages politiques positifs. Les communications officielles devraient permettre à toutes et à tous de se projeter dans un nouveau cadre institutionnel garant de prospérité et, à cette fin, elles ne doivent jamais exprimer le doute ou laisser transparaître l'hésitation.

Je suis en tout cas certaine que pour conclure cette magnifique page de notre histoire, les Prévôtois, et les jurassiens dans leur ensemble, attendent de la part des autorités des perspectives, des solutions et, surtout, de l'enthousiasme et beaucoup coeur.

Avec un bon dosage de ces ingrédients, la recette sera parfaite et nous serons toutes et tous fiers du travail accompli. La ville de Moutier avec un nouveau poids politique, de nouvelles administrations ou encore une politique économique dynamique jouera pleinement son rôle de grande ville jurassienne. Le Jura de son côté bénéficiera des nombreux atouts de la Prévôté et profitera, à n'en pas douter, de quelques retombées financières intéressantes.

Je terminerai par une citation de Nelson Mandela « cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse. » Les prévôtoises et le prévôtois l'ont fait ! Ces quelques prochaines années se sera, particulièrement à vous, autorités jurassiennes, de vous montrer à la hauteur du rêve de Moutier. Et, je sais que vous le serez !

Vive Moutier, vive le Jura !

Delémont, le 11 septembre 2022

Danila Sauvain-Kloetzli